

Droit administratif I

**ECTS** : 6

**Description du contenu de l'enseignement :**

- La hiérarchie des normes - Les rapports entre les ordres juridiques - La protection des droits fondamentaux - L'action publique - Le Juge. - Acquérir les fondamentaux du Droit administratif français et préparer l'épreuve de droit public administratif des concours de la fonction publique.

**Compétence à acquérir :**

- Former à l'analyse et au raisonnement juridiques - Vérifier l'acquisition des connaissances de base et transmettre la méthodologie de la composition en droit public - Faire apparaître, sur chaque grand thème du droit public, les questions qui font actuellement débat - Proposer un regard critique sur l'ensemble de la matière et inciter à la construction d'une réflexion argumentée et à la formulation de propositions réalistes.

**Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16